

COMPTE RENDU SOMMAIRE
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 12 Avril 2021

Date de convocation : 06/04/2021

L'an deux mil vingt et un et le douze du mois d'avril à quinze heures, le conseil municipal de la commune de La Faurie, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de Mme le Maire,

PRESENTS : ACANFORA Christiane – CORNAND Jean-Louis – EYMERY Thomas -LESPAGNE Patricia – VARRY Simon – PINET Florent – MARTIN Marie – EYMERY Danielle- BEGOU Louis- PARA Jérôme

ABSENTS :

ABSENTS REPRESENTES : PISTONO Marie-Paule

COMPTE DE GESTION 2020

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Mme ACANFORA Christiane, Maire

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice **2020** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectués et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice **2020**;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2020**, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier **2020** au 31 décembre **2020**, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice **2020** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice **2020**, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote : unanimité

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET annexe 2020

Hors de la présence de Mme le Maire, Le conseil municipal vote le compte administratif du budget annexe Eau-Assainissement pour l'exercice 2020 qui s'établit comme suit :

REALISATIONS (mandats et titres)

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>	
Section d'exploitation	72 171.49 €	78 311.39 €	solde d'exécution 6 139.90 €
Section d'investissement	79 869.00 €	63 160.36 €	solde d'exécution – 16 708.64 €
Reports exercice N-1			
section exploitation (002)		2 634.75 €	
section investissement (001)		37 690.34 €	
TOTAL (Réalisations+reports)	152 040.49 €	181 796.84 €	solde exécution : 29 756.35 €
Restes à Réaliser à reporter N+1	5 576.00 €	10 687.32 €	
RESULTAT CUMULE			
Section exploitation	72 171.49 €	80 946.14 €	solde exécution : 8 774.65 €
Section investissement	85 445.00 €	111 538.02 €	solde exécution 26 093.02 €
TOTAL CUMULE	157 616.49 €	192 484.16 €	34 867.67 €

Vote : UNANIMITE

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET Commune 2020

Hors de la présence de Mme le Maire, Le conseil municipal vote le compte administratif du budget Commune pour l'exercice 2020 qui s'établit comme suit :

REALISATIONS (mandats et titres)

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
Section d'exploitation	: 245 057.18 €	354 469.05 €
Section d'investissement	: 79 869.00 €	63 160.36 €
Reports exercice N-1		
section exploitation (002)		88 179.28 €
section investissement (001)	102 898.62 €	
TOTAL (Réalisations+reports)	519 873.57 €	711 278.13 €
Restes à Réaliser à reporter N+1	68 610.00 €	2 028.00 €
RESULTAT CUMULE		
Section exploitation	245 057.18 €	442 648.33 €
Section investissement	343 426.39 €	270 657.80 €
TOTAL CUMULE	588 483.57 €	713 306.13 €

Vote : UNANIMITE.

VOTE DES TAUX D'imposition pour l'ANNEE 2021

Mme le Maire expose à l'assemblée :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L2121-29 ;

Vu l'article 16 de la loi n° 2019-1479 de finances pour 2020 lequel prévoit la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales et un nouveau schéma de financement des collectivités territoriales ;

Le nouveau financement issu de la refonte de la fiscalité locale est entrée progressivement en vigueur depuis 2020.

En effet l'article 16 de la loi n° 2019-1479 de finances pour 2020 prévoyait la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales et un nouveau schéma de financement des collectivités territoriales et de leurs groupements.

La suppression de la taxe d'habitation est compensée par le transfert de la part départementale de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) aux communes.

Les communes doivent donc délibérer sur la base d'un taux de référence égal à la somme du taux fixé par l'assemblée délibérante et du taux départemental de TFPB 2020 dans le respect des règles de plafonnement.

Le taux départemental s'élevant à 26.10 % et le taux communal à 16.34 %, le nouveaux taux communal de TFPB s'élèvera à 42.44 %.

Cette augmentation de taux sera neutre pour le contribuable et ne génèrera pas de recettes supplémentaires pour la commune, en effet un coefficient correcteur viendra corriger un éventuel déséquilibre entre le produit de TH « perdu » et le produit de TFPB départemental « attribué ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

DECIDE de maintenir les taux d'imposition suivants pour 2021 :

Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 16.34 % + 26.10 % = 42.44 %

Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 105.69 %

PRESENTATION BUDGET EAU ASSAINISSEMENT 2021

Mme le maire donne connaissance des prévisions pour le budget annexe eau-assainissement :

FONCTIONNEMENT DEPENSES / RECETTES : 96 205.87 € avec une subvention d'équilibre de 13 100 € venant du budget commune.

INVESTISSEMENT DEPENSES/RECETTES : 102 287.89 €

VOTE : unanimité

AFFECTATION RESULTAT Budget Eau-Assainissement 2021

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2020, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 37 690.34 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 2 634.75 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de : 16 708.64 €

Un solde d'exécution (Excédent- 002) de la section de fonctionnement de : 6 139.90 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 5 576.00 €

En recettes pour un montant de : 10 687.32 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 0

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 8 774.64 €

Ligne 001 :

Excédent reporté d'investissement (D001) : 20 981.70 €

Vote : UNANIMITE

PRESENTATION BUDGET COMMUNE 2021

FONCTIONNEMENT DEPENSES / RECETTES : 465 411.56 €

INVESTISSEMENT DEPENSES/RECETTES : 295 978.59 €

VOTE : unanimité

AFFECTATION RESULTAT Budget Commune 2021

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2020, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 102 898.62 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 88 179.28 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de : 96 712.03 €

Un solde d'exécution (Excédent- 002) de la section de fonctionnement de : 109 411.87 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 68 610.00 €

En recettes pour un montant de : 2 028.00 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 72 768.59 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 72 768.59 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 124 822.56 €

Ligne 001 :

Déficit reporté d'investissement (D001) : - 6 186.59 €

Vote : UNANIMITE

TRAVAUX VOIRIE 2021 DEMANDE SUBVENTION ENVELOPPE CANTONALE

Le Conseil Municipal après délibération :

PREVOIT la réfection de chemins desservant des habitations

Chemin du Rif.....17 675.00 € HT

Chemin quartier les Rioux..... 1 508.00 € HT

Départ chemin notre dame.....430.00 € HT

Chemin rural 2 Seilles..... 5 300.00 € HT

Revers d'eau en option 75 € HT x 8 600.00 € HT

TOTAL.....27 029.00 € HT

SOLLICITE une subvention au titre de l'enveloppe cantonale à hauteur de 70 % soit 18 920 €

VOTE : UNANIMITE